

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le seul moyen pour nous de connaître la position de l'opposition, c'est de constater que ses membres ont voté à l'unanimité au comité et recommandé cette mesure.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, le rappel au Règlement que la présidence vient de faire est tout à fait justifié mais je prétends avoir le droit de poser des questions d'ordre général sans entrer dans les détails du bill. Je demande au premier ministre s'il est maintenant prêt à présenter le bill pour que nous en discutions sans délai et pour que nous puissions ainsi savoir une fois pour toutes si les tendances autocratiques du premier ministre ont le pas sur les vues des contribuables.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député sait qu'en ces termes, la question n'est pas recevable et qu'il ne devrait pas la poser.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Des voix:** Règlement.

**M. l'Orateur:** Le très honorable représentant de Prince Albert a la parole.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

### REMERCIEMENTS AUX MILITAIRES CHARGÉS DE SURVEILLER LES MAISONS DES DÉPUTÉS

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que la question que je veux poser au ministre de la Défense nationale recevra l'appui de tous les députés dont la maison a été sous la surveillance des Forces armées au cours des dernières semaines. Même si je reste sceptique quant à la nécessité de cette mesure, au nom de tous ceux qui ont eu la protection de l'Armée chez eux, je demanderais au ministre de transmettre aux Forces armées canadiennes nos remerciements et notre gratitude pour la manière dont les militaires de tous grades ont rempli leurs fonctions bien au-delà de leurs strictes obligations et de leur faire savoir que leur efficacité et leur courtoisie en ces jours difficiles et dans ces circonstances désagréables sont tout à leur honneur et à celui du pays.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je sais gré au très honorable représentant d'avoir abordé ce sujet, et je me ferai un plaisir de transmettre ses observations aux intéressés. Nos Forces armées ne pourraient sans doute pas recevoir de compliment plus flatteur, et je me ferai un plaisir de le leur transmettre.

### ANNONCE DU RELÈVEMENT DES SOLDES—L'INCITATION AU RENGAGEMENT

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Si vous me le permettez, je voudrais le remercier de la nouvelle que nous avons apprise ce matin, au sujet des augmentations de solde accordées aux

Forces armées. Nous nous réjouissons, bien sûr, de ces augmentations, mais je voudrais demander au ministre s'il peut dire à la Chambre quels éléments on a prévus dans la structure des augmentations pour encourager les militaires à se rengager?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de confirmer qu'à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1970, le traitement des membres des forces armées, du rang de colonel en descendant, sera majoré de 6.06 p. 100. Certaines dispositions spéciales ont trait aux spécialités qui doivent pouvoir continuer de soutenir la concurrence du secteur privé. Je songe en particulier aux équipages ainsi qu'au service en mer et dans les airs. Les allocations dans ces domaines seront augmentées afin d'assurer que ces spécialités ne se laissent pas distancer.

**M. Forrestall:** Comme il est évident que le ministre ne s'est pas occupé de la question des gratifications de rendement, pourrait-il dire à la Chambre si la série courante des hausses de salaire est d'une façon quelconque destinée à atténuer la disparité qui existe entre les hausses de rémunération accordées aux forces armées depuis huit ou dix ans et celles qui ont été offertes dans la Fonction publique durant la même période?

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, je rejette la conclusion du député. Je signalerai que notamment dans le cas de certaines catégories d'équipages aériens et sous-marins ainsi que d'autres artisans spécialisés, une hausse précise dépassant celle des forces armées en général a été accordée. Pour que ce qui est de la situation générale des forces armées, le gouvernement a examiné au cours de l'an dernier une série de propositions visant en premier lieu à concilier le mode de rémunération des forces armées avec celui des fonctionnaires de l'État ainsi que ceux du secteur privé. Nous espérons que cette révision sera terminée avant l'entrée en vigueur de nouvelles hausses durant la prochaine année financière. Nous nous efforcerons alors de mettre ces rémunérations sur une base comparable.

\* \* \*

## L'AUDITEUR GÉNÉRAL

### LE MÉCONTENTEMENT DU PERSONNEL AU SUJET DES TRAITEMENTS

**M. Barry Mather (Surrey):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le président du Conseil du Trésor. Le ministre est-il au courant de l'insatisfaction qui est censée exister au sein du personnel de l'auditeur général au sujet des barèmes de salaires et de traitements et qui se serait exprimée à une réunion du personnel cette semaine? Si oui, pourrait-il étudier cette nouvelle question de nature à nuire au travail de l'auditeur général?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, la question des dispositions administratives touchant le personnel de l'auditeur général a été examinée à fond le printemps dernier par le comité des